

Aller-Retour

Bulletin d'information de Transports Québec
Direction de la **Chaudière-Appalaches**

Vol. 7 - N° 1, Mai-Juin 2006

Sommaire

- 2** Principaux chantiers de l'année 2006-2007 en Chaudière-Appalaches
Parole de signaleur!
- 3** Carrefour giratoire : Ralentissez, on tourne!
Demandes de réduction de limites de vitesse
- 4** Résultats d'un sondage maison à Saint-Georges
Le point sur le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche (73)
- 5** Les nids-de-poule sous haute surveillance
- 6** Au revoir
Coordonnées pour nous joindre...
Changement d'appellation de deux centres de services

Aller-Retour

est un bulletin d'information conçu à l'intention des partenaires externes du ministère des Transports.

Nouveau directeur en Chaudière-Appalaches

C'est avec joie et enthousiasme que j'ai joint le 15 mai dernier, à titre de directeur, la grande équipe de la Direction de la Chaudière-Appalaches du ministère des Transports. Mon expérience au Ministère depuis 1974 m'a amené à travailler sur différents dossiers dans plusieurs régions du Québec, d'abord comme ingénieur, puis comme gestionnaire. Il s'agit d'un retour aux sources en Chaudière-Appalaches, puisque j'ai travaillé à la fin des années 80 dans le secteur de Beauceville. Je sais que cette région possède de belles caractéristiques et je serai heureux de travailler à son développement avec l'appui et la complicité de nos partenaires.

Je me réjouis des investissements de 90 millions de dollars dans le réseau routier de la région cette année. Notre personnel est prêt à utiliser cette somme à l'intérieur de nombreux projets routiers. Que ce soit pour la conservation des chaussées ou des structures, pour l'amélioration et le développement du réseau, les investissements portent fruit. En plus de générer des retombées économiques importantes, ils permettront d'améliorer la sécurité des usagers de la route, la fluidité de la circulation et la qualité de vie de tous les citoyens de la Chaudière-Appalaches.

Un tel niveau d'activité sur le réseau entraînera inévitablement des entraves à la circulation en dépit de toutes les mesures d'atténuation prévues par le ministère des Transports et ses partenaires. Depuis maintenant cinq ans, nous poursuivons nos efforts afin d'améliorer la sécurité des travailleurs et des usagers de la route, et de faciliter la circulation sur les chantiers. Cette démarche se concrétise principalement par la mise en œuvre annuelle d'un plan d'action en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers.

Bien que les chantiers occupent une bonne partie des ressources, le service à la clientèle pour l'ensemble des produits et services liés aux transports demeurent une priorité. Je serai heureux de poursuivre la collaboration instaurée au fil des ans et de vous rencontrer à l'occasion de nos nombreux mandats.

Je vous invite à prendre connaissance de cette édition du bulletin Aller-Retour.

Bonne lecture et bon été!



Michel Labrie, ing.
Directeur

Transports
Québec 



PRINCIPAUX CHANTIERS DE L'ANNÉE 2006-2007 EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Plus de 90 projets routiers du Ministère seront en activité dans la région cette année. Un communiqué de presse annonçant le début de chaque chantier est diffusé aux partenaires concernés. Ci-dessous, la liste des principaux chantiers qui ont été annoncés en février dernier.

Autoroute 20
En direction est,
sur une distance de 7 km
SAINT-JANVIER-DE-JOLY
• Asphaltage

Autoroute 20
En direction est,
sur une distance de 5 km
à partir de la route 283
MONTMAGNY
• Asphaltage

Autoroute 73
En direction sud,
sur une distance de 5,3 km
SAINTE-MARIE
• Asphaltage

Autoroute 73
Entre Saint-Joseph-de-Beauce
et Beauceville
BEAUCEVILLE
• Prolongement de l'autoroute
(phases 2 et 3)

Autoroute 73
Sur une distance de 8 km
en direction nord
(y compris les échangeurs)
LÉVIS
• Asphaltage

Route 112
En direction de Saint-Frédéric,
sur une distance de 6,4 km
VALLÉE-JONCTION
• Réfection de la chaussée

Route 112
Sur une distance de 7,8 km à l'est
de la route 269 Sud
THETFORD MINES
• Asphaltage

Route 132
Pont enjambant le ruisseau Gaspard
SAINTE-CROIX
• Reconstruction du pont

Route 165
Sur une distance de 4 km
IRLANDE
• Asphaltage

Route 173
Sur une distance de 1,2 km
(sur deux ans)
NOTRE-DAME-DES-PINS
• Élargissement de la chaussée,
réaménagement de l'intersection
avec la route du Pont et recons-
truction du pont enjambant la
rivière Gilbert

Route 173-277
Sur une distance de 3 km
(sur deux ans)
SAINT-HENRI
• Réaménagement de la route

Route 204
Sur une distance de 4,4 km
SAINT-MARTIN
• Asphaltage

Route 276
Pont enjambant la rivière Chaudière
SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE
• Réfection du pont

Route 277
Sur une distance de 2,9 km
LAC-ETCHEMIN
• Ajout d'une voie et asphaltage

Route 277
Sur une distance de 1,2 km
(sur deux ans)
SAINT-ANSELME
• Reconstruction de la route

Routes 108 et 271
À l'intersection
SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE
• Reconstruction de la route

Routes 204 et 283
Par sections, sur une distance
de 4,4 km
SAINT-FABIEN-DE-PANET
• Réfection de la chaussée
(aménagement de transitions)

Neuvième Rang
Pont enjambant la rivière
Bédet-Busque
SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE
• Reconstruction du pont



Faites votre
bout de chemin
RALENTISSEZ

Testez vos connaissances !

Que signifient ces panneaux de signalisation de travaux ?

1.



2.



3.



4.



5.



6.



1. Distance à parcourir avant d'atteindre une aire de travail
2. Signal avancé d'une nouvelle vitesse maximale
3. Début d'un biseau
4. Travaux de marquage
5. Signal avancé de la présence d'un signaleur
6. Balle de danger

PAROLE DE SIGNALEUR !



Le rôle d'un signaleur n'est pas toujours de tout repos ! Leurs ordres et leurs signaux sont parfois mal interprétés par les usagers de la route.

À l'initiative d'un employé du Centre de services de Thetford Mines, un napperon, où le signaleur est mis en vedette, a été conçu avec l'aide de ses collègues en communication. Le napperon rappelle les articles du Code de la sécurité routière relatifs à la présence d'un signaleur sur la route, ainsi que les infractions et peines qui découlent du non-respect des consignes de sécurité. Un jeu-questionnaire, qui figure sur le napperon, permet également d'évaluer nos connaissances en matière de signalisation de travaux.

Devant le succès de cette démarche visant la sécurité des travailleurs et des usagers de la route, une distribution plus élargie se fera cet été. En tout, plus de 60 000 napperons seront distribués pour sensibiliser les usagers de la route à la sécurité aux abords des travaux routiers.

Le dépliant *Parole de signaleur* est également disponible. Il présente les nouvelles dispositions du *Tome V – Signalisation routière*, de la collection *Ouvrages routiers*, concernant le rôle et les tâches du signaleur. Pour obtenir des exemplaires, il suffit de composer le 1 888 355-0511.

CARREFOUR GIRATOIRE: Ralentissez, on tourne!



Au cours des années 2006 et 2007, le Ministère réalisera des travaux de réaménagement de la route 277 (route Campagna) à Saint-Henri, sur une distance d'environ 3 km. À chacune des extrémités de ce tronçon, un carrefour giratoire sera construit aux angles des routes 218 et 173. Précisons que le carrefour giratoire, situé au sud de la municipalité, sera construit en 2006, et celui au nord, en 2007. Ces nouveaux aménagements s'inscrivent à l'intérieur d'un plan d'intervention visant à améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation sur cet axe routier stratégique.

Comme ce type de carrefour est nouveau dans la région de la Chaudière-Appalaches, une campagne d'information sera tenue au cours des semaines précédant l'ouverture du premier carrefour giratoire, prévue en septembre. Par divers moyens de communication, le Ministère souhaite sensibiliser les usagers de la route à la nouvelle signalisation et aux consignes permettant de circuler en toute sécurité dans les carrefours giratoires.

Qu'est-ce qu'un carrefour giratoire ?

Un carrefour giratoire est un aménagement comprenant une, deux ou trois voies de circulation entourant un îlot central. La circulation se fait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. De plus, les usagers qui veulent s'engager dans un carrefour doivent céder le passage aux véhicules qui y circulent déjà. Pour faciliter la circulation des véhicules lourds, une bande franchissable est aménagée au centre du carrefour. Des passages réservés aux piétons et cyclistes sont également aménagés près du carrefour.

Les avantages d'un carrefour giratoire

Un carrefour giratoire est un concept d'aménagement routier intéressant pour la sécurité et pour la gestion de la circulation. Sur le plan de la sécurité, il oblige les conducteurs à réduire leur vitesse et il possède un avantage marqué par rapport aux intersections avec des feux de circulation : il ne peut s'y produire de collision à angle droit ou de collision latérale à grande vitesse. En outre, il augmente la fluidité de la circulation, les véhicules ayant rarement à y effectuer un arrêt complet pour céder le passage.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, il suffit de consulter le site Internet du ministère des Transports, à l'adresse : www.mtq.gouv.qc.ca, sous la rubrique Réseau routier. On peut également composer le 1 888 355-0511 (ligne Inforoutière) pour obtenir le dépliant Carrefour giratoire : Ralentissez, on tourne!

DEMANDES DE RÉDUCTION DE LIMITES DE VITESSE

Une procédure de consultation a été instaurée pour faciliter la prise de décision lorsqu'une municipalité souhaite une réduction de la limite de vitesse sur le réseau ministériel.

En voici les étapes :

Réception de la demande

- Après réception de la demande, laquelle se fait par voie de résolution municipale envoyée au centre de services concerné du Ministère, le dossier est transmis au Service des inventaires et du plan, qui en effectue l'analyse. La municipalité est alors informée par écrit du traitement de la demande.

Rencontre avec les représentants de la Sûreté du Québec

- Lorsque l'analyse est terminée, le chef du centre de services, l'ingénieur du Ministère qui a la responsabilité du dossier et le chef de la Sûreté du Québec du poste de la MRC concernée tiennent une rencontre au cours de laquelle ils cernent la problématique telle qu'elle est vécue par les policiers. Lors de l'échange, les conclusions de l'étude sont partagées, discutées et acceptées par les parties.

Rencontre avec les autorités municipales

- Une seconde rencontre est planifiée, réunissant les mêmes intervenants et à laquelle se joignent les représentants municipaux. Elle se tient généralement immédiatement après la première. Parfois, le policier patrouilleur, qui agit comme parrain de la municipalité, y assiste également. Le Ministère explique les résultats de ses analyses, et la municipalité apporte, au besoin, des éléments d'information complémentaires. La Sûreté du Québec peut alors appuyer et renforcer les différents éléments discutés.

Compte rendu et réponse officielle

- Un compte rendu de la rencontre est préparé par le Ministère et est envoyé aux différents participants afin de confirmer les discussions qui ont eu lieu. Par la suite, la réponse officielle du Ministère est transmise au maire de la municipalité demanderesse.

Cette façon de faire permet de renforcer la collaboration entre les organismes. Nous avons procédé à ces rencontres de consultation à quelques reprises depuis l'automne 2005, et tous les participants y ont vu un gain.



La limite de vitesse sera réduite à 70 km/h sur la route 132 à Saint-Antoine-de-Tilly, sur un tronçon d'environ 2 km. Cette nouvelle vitesse maximale entrera en vigueur le 21 juin prochain. La municipalité et la Sûreté du Québec ont collaboré avec le Ministère à cette démarche.

RÉSULTATS D'UN SONDAGE MAISON À SAINT-GEORGES

La Direction a réalisé un sondage maison portant sur les travaux de réfection du pont de la rivière Famine réalisés en 2005 sur la route 173 (boulevard Lacroix) à Saint-Georges. Au cours du dernier hiver, le Ministère a distribué 100 exemplaires du sondage à divers commerçants et résidents de Saint-Georges afin de connaître leur perception de l'impact des travaux sur leurs activités quotidiennes.

Voici les faits saillants des résultats :

- 56 répondants (56 %) ont transmis le questionnaire dûment rempli.
- 53 % des répondants affirment avoir modifié leurs habitudes durant le déroulement des travaux. Prévoir plus de temps pour les déplacements ou en modifier le moment (38 %) est la façon qui a été la plus populaire chez les répondants, suivie par la diminution du nombre de passages sur le pont (32 %).
- 60 % des répondants jugent que la fermeture permanente d'une voie en direction sud durant la première phase des travaux ne leur a pas occasionné d'inconvénients majeurs.
- 92 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de l'information qui a été diffusée durant la période des travaux. Les radios locales, les journaux locaux et les panneaux à messages variables ont été les sources d'information les plus utilisées pour connaître le déroulement des travaux.
- 93 % des répondants ont trouvé que la signalisation sur le chantier était très claire ou assez claire.
- Maintenant que la majeure partie des travaux est terminée, 93 % qualifient leur appréciation globale de l'intervention de satisfaisante ou très satisfaisante.

Les réponses et commentaires guideront le Ministère dans la préparation de ses projets. Nous remercions les répondants et la Ville de Saint-Georges de leur précieuse collaboration.

Le point sur le prolongement de L'AUTOROUTE ROBERT-CLICHE (73)

Voici un résumé des travaux et des étapes en cours concernant le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche (73).

Entre Saint-Joseph-de-Beauce et Beauceville

Les travaux entrepris l'an dernier entre la rivière Calway et la rivière des Plante se poursuivront jusqu'en octobre. Par ailleurs, la troisième et dernière phase de ce tronçon permettant le prolongement jusqu'à la route du Golf à Beauceville a débuté. Les travaux consistent à construire deux chaussées à deux voies sur une distance de 2,3 km, de la rivière des Plante à la route du Golf à Beauceville, au réaménagement de la route du Golf et de l'intersection avec la route 173, ainsi que la construction de cinq structures, à savoir deux ponts au-dessus de la rivière des Plante, une structure au-dessus de la rivière Noire et deux ponts d'étagement au-dessus de la route du Golf. En tenant compte du déroulement des travaux, le Ministère vise l'ouverture de cette nouvelle portion d'autoroute jusqu'à Beauceville, soit une distance de plus de 13 km, pour la fin de l'année 2007.



Travaux de prolongement de l'autoroute 73 entre Saint-Joseph-de-Beauce et Beauceville en 2005

Entre Beauceville et l'entrée nord de Saint-Georges

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a rendu publique l'étude d'impact le 21 février 2006. La période d'information et de consultation publique s'est échelonnée jusqu'au 7 avril 2006.

C'est au cours de cette période que s'est tenue une soirée d'information publique à Beauceville, soit le 21 mars dernier, et que des audiences publiques pouvaient être demandées. Des demandes d'audiences publiques ont été formulées, et, au moment d'écrire ces lignes, le Ministère ne connaissait pas la décision du MDDEP sur la recevabilité de celles-ci et sur la tenue possible de telles audiences. Néanmoins, ce n'est que lorsque le décret de réalisation sera accordé que les différents travaux de préparation du projet pourront être amorcés.

Relativement au tronçon entre l'entrée nord de Saint-Georges (74^e Rue projetée) et la route 204 Est, l'étude d'impact qui a été amorcée au début de l'année 2005 a été transmise au MDDEP pour avis de recevabilité.

LES NIDS-DE-POULE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Chaque année, au printemps, la réparation de nids-de-poule figure à la liste des opérations d'entretien effectuées par le personnel des centres de services du Ministère. Ce type d'opération est réalisé dans les meilleurs délais et en fonction des conditions météorologiques. Ces réparations temporaires consistent à nettoyer et à assécher la cavité avant de la remplir d'enrobé bitumineux, froid ou tiède. Il faut ensuite attendre les températures plus chaudes pour procéder aux interventions dites permanentes.

En plus du visuel ci-dessous, vous pouvez aussi consulter le site Internet du Ministère (www.mtq.gouv.qc.ca) sous la rubrique *Chaussées*, à la section *Les chaussées et le climat québécois*, pour obtenir des renseignements sur les chaussées, la formation de nids-de-poule et leur réparation.

NIDS-DE-POULE EN 5 MINUTES

Comment se forment-ils ?

Asphalte

■ Premier matériau de l'histoire

— 3 000 ans avant Jésus-Christ —, l'asphalte coulé est un revêtement étanche. Il est constitué par un mélange à chaud en proportion variable de bitume, de poudre d'asphalte, de sable et de gravillons.

Fissures

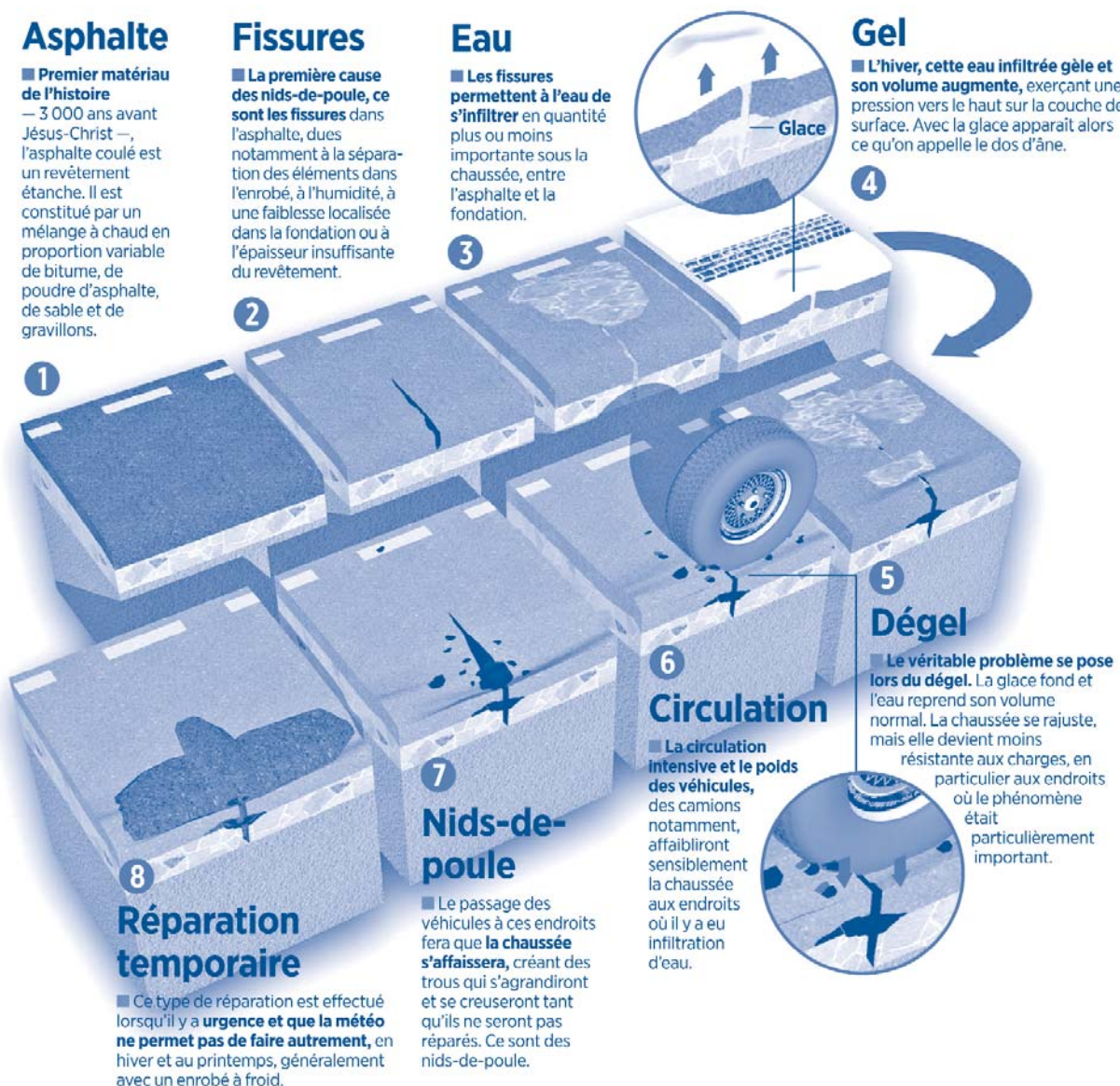
■ La première cause des nids-de-poule, ce sont les fissures dans l'asphalte, dues notamment à la séparation des éléments dans l'enrobé, à l'humidité, à une faiblesse localisée dans la fondation ou à l'épaisseur insuffisante du revêtement.

Eau

■ Les fissures permettent à l'eau de s'infiltrer en quantité plus ou moins importante sous la chaussée, entre l'asphalte et la fondation.

Gel

■ L'hiver, cette eau infiltrée gèle et son volume augmente, exerçant une pression vers le haut sur la couche de surface. Avec la glace apparaît alors ce qu'on appelle le dos d'âne.



Réparation temporaire

■ Ce type de réparation est effectué lorsqu'il y a **urgence et que la météo ne permet pas de faire autrement**, en hiver et au printemps, généralement avec un enrobé à froid.

Nids-de-poule

■ Le passage des véhicules à ces endroits fera que **la chaussée s'affaîssera**, créant des trous qui s'agrandiront et se creuseront tant qu'ils ne seront pas réparés. Ce sont des nids-de-poule.

Circulation

■ La circulation intensive et le poids des véhicules, des camions notamment, affaibliront sensiblement la chaussée aux endroits où il y a eu infiltration d'eau.

Le véritable problème se pose lors du dégel.

La glace fond et l'eau reprend son volume normal. La chaussée se rajuste, mais elle devient moins résistante aux charges, en particulier aux endroits où le phénomène était particulièrement important.

Au revoir

L'arrivée du printemps indique pour le Ministère la reprise des travaux routiers sur tout le territoire. Pour ma part, cette période coïncide également avec un changement sur le plan professionnel. En effet, c'est avec regret, mais aussi avec le sentiment du devoir accompli, que je quitte mes fonctions de directeur après sept années consacrées à notre merveilleuse région. J'occupe maintenant la fonction de directeur général des services à la gestion au Ministère. Au cours des dernières années, ma préoccupation a été d'être à l'écoute des besoins de nos partenaires et usagers afin de proposer les meilleures actions, et ce, dans le respect des budgets et des échéanciers de réalisation. Je crois sincèrement que la belle complicité et l'excellente collaboration qui s'est installée ont permis la réalisation de nombreux projets qui rejoignent au mieux les intérêts de la population de la région. Ce travail s'est fait dans un souci d'équité et de respect mutuel. Je remercie chacun d'entre vous de cette contribution.

Je suis fier du travail accompli, et vous avez été à même de constater que mes origines beauceronnes ont toujours eu un effet stimulant. Je pars avec un pincement au cœur et je puis vous assurer que la Chaudière-Appalaches demeurera toujours présente dans mes pensées et actions futures à l'intérieur de mon nouveau rôle.

Enfin, je suis convaincu que M. Michel Labrie, nouveau directeur depuis le 15 mai, appréciera très rapidement le dynamisme qui anime la région de la Chaudière-Appalaches et les individus qui la composent. Encore merci pour votre collaboration et bonne continuité pour les projets en cours et à venir.


André Caron

COORDONNÉES POUR NOUS JOINDRE...

Direction de la Chaudière-Appalaches Bureau régional

1156, boul. de la Rive-Sud
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6
Téléphone: 418 839-5581
Télécopieur: 418 834-7338
Courriel: dtca@mtq.gouv.qc.ca
Web: www.mtq.gouv.qc.ca

L'Inforoutière (sans frais)

Téléphone: 1 888 355-0511
Cellulaire: #0511

Centre régional d'information et de communication (CRIC)

Téléphone: 418 643-6717 ou
1 877 644-6717 (sans frais)

Centre de services de Beauveville

708, boulevard Renault
Beauveville (Québec) G5X 1L8
Téléphone: 418 774-3384
Télécopieur: 418 774-9853

Centre de services de Thetford Mines

1065, rue du Parc
Thetford Mines (Québec) G6H 1A2
Téléphone: 418 423-7571
Télécopieur: 418 423-7348

Centre de services de Saint-Jean-Port-Joli

124, avenue de Gaspé Ouest
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Téléphone: 418 598-3318
Télécopieur: 418 598-9670

Centre de services de Saint-Charles-de-Bellechasse

2758, avenue Royale
Saint-Charles-de-Bellechasse (Québec) G0R 2T0
Téléphone: 418 887-3341
Télécopieur: 418 887-3072

Centre de services de Laurier-Station - Lévis

Bureau de Laurier-Station:
186A, boulevard Laurier
Laurier-Station (Québec) G0S 1N0
Téléphone: 418 728-2898
Télécopieur: 418 728-5188

Bureau de Lévis:

8420, avenue Sous-Le-Vent
Charny (Québec) G6X 3S9
Téléphone: 418 832-6121
Télécopieur: 418 832-8593

Centre de services de Lac-Etchemin

1375, Route 277
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Téléphone: 418 625-6501
Télécopieur: 418 625-6531

Pour tout savoir!



L'Inforoutière

Inforoutiere.qc.ca
1 888 355-0511 ou #0511
Transport Québec

Changement d'appellation de deux centres de services

Dorénavant, les centres de services de Laurier-Station-Charny et de Black Lake portent respectivement les noms de Laurier-Station-Lévis et de Thetford Mines. Notons que les adresses demeurent les mêmes.

Par conséquent, les partenaires sont invités à utiliser ces nouvelles appellations pour désigner les unités du Ministère concernées.

Aller-Retour est un bulletin publié par le Service des liaisons avec les partenaires et les usagers de la Direction de la Chaudière-Appalaches à l'intention de ses partenaires.

Pour tout commentaire ou toute suggestion,
vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse:
allerretour@mtq.gouv.qc.ca

Coordination : Mélissa Barrette

Collaborateurs : André Caron, Michel Labrie, Francine Bilodeau, Richard Dionne, Sonia Fontaine, Lucie Grégoire et la Direction des Laurentides-Lanaudière

Révision linguistique : Direction des communications

Infographie et impression : Groupe Dorcas

Dépôt légal - ISSN 1496-1598